

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1973)  
**Heft:** 254

**Artikel:** Hôpitaux genevois : le poids d'un mouvement décidé et uni  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028035>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Des femmes face à la politique

La section « Fribourg et Sarine-Campagne » de l'Association suisse pour les droits de la femme tenait récemment son assemblée générale à Fribourg. A l'ordre du jour, une question primordiale : la section doit-elle prendre position sur les problèmes politiques ?

Pour la majorité des femmes présentes, un acquis sous-jacent : un travail positif est impossible si elles se refusent les moyens d'expression et de lutte politiques. Reconnaître toutefois que les rapports entre sexes appartiennent de plein droit à la dimension politique, c'est se donner des armes pour lutter sur ce terrain. Lesquelles ? Là, les résistances se marquent, et apparaissent, la crainte d'une étiquette politique, les réticences devant les canaux d'expression consacrés, la tentation de déléguer le pouvoir de décision à un comité.

L'illustration de ces tensions sera fournie plus loin dans la soirée par la discussion sur la décriminalisation de l'avortement. Mise au pied du mur, la section fribourgeoise fait preuve d'une extrême réserve : alors que les quatre cinquièmes des déléguées de l'Association suisse pour les droits de la femme sont favorables à la liberté de l'avortement pendant les trois premiers mois de la grossesse, la section fribourgeoise préfère ne pas prendre position tant qu'elle n'a pas derrière elle tous ses membres et « laisse à chaque femme la liberté de se déterminer selon sa conscience ».

### Le pis-aller romand

Une réserve qui prend une allure hypocrite, si l'on sait qu'aucune femme enceinte fribourgeoise, même si elle est en droit légalement de demander un avortement, ne trouvera ni hôpitaux ni cliniques dans sa région où l'on sera disposé à pratiquer l'intervention, si l'on sait en outre que les gynécologues du canton adressent leurs clientes aux médecins de Berne, Lausanne ou Genève.

La preuve est donc faite qu'un mouvement décidé et uni, largement soutenu par des organisations syndicales, genevoises et d'ailleurs, peut modifier les données du problème. Alors même que ses revendications apparaissent initialement impossibles à réaliser.

Et cela en dépit du boycott systématique de la grande presse d'information (!) qui n'a cessé de dépeindre le mouvement comme une tentative d'agitation gauchiste et qui a préféré faire une large publicité à un groupe fantôme intitulé « Défendons l'hôpital ». Sans parler de la tentative ultime de R. Burgel dans « La Suisse », de prouver en manipulant les chiffres, que la situation des travailleurs hospitaliers s'est grandement améliorée: comment comparer le salaire d'une aide hospitalière débutante en 1969 avec celui de cette même employée cinq ans plus tard, lorsqu'elle a touché, comme tous les fonctionnaires du canton, cinq annuités d'ancienneté, une prime de fidélité (unique), et conclure à une augmentation de plus de 50 % des petits salaires ?

## Des parlementaires au courant

Il y a deux mois, le Conseil fédéral publie son rapport sur la conjoncture. Puis, le 2 décembre, un vote populaire a lieu, qui ratifie les arrêtés urgents proposés par Berne sur cette même politique conjoncturelle. Enfin, à la fin de la semaine passée, le Conseil national se réunit pour examiner le rapport en question. Au cours du débat, qui ne réunit qu'une maigre chambrée, le conseiller fédéral Celio s'étonne que l'on revienne sur des arguments largement débattus pendant la campagne précédant la votation. Bien sûr, entre temps, le rationnement du pétrole imposé par les pays arabes a modifié, aggravé le problème. Mais au moins pouvait-on laisser les parlementaires tenter de remonter le courant, tout court-circuités qu'ils aient été.

## Hôpitaux genevois: le poids d'un mouvement décidé et uni

Au départ, c'est un refus net du Conseil d'Etat d'entrer en négociation sur la revendication de trois cents francs. Puis c'est le refus de M. Donzé<sup>1</sup> de discuter avec une partie des représentants désignés par les travailleurs et la volonté de traiter avec chaque établissement séparément.

Par la suite, au cours de la dernière réunion du 11 décembre, le Conseil d'Etat propose la suppression des quatre dernières classes de salaire, l'harmonisation des salaires entre tous les établissements hospitaliers et la création d'une commission paritaire interhôpitaux chargée d'activer le processus d'évaluation des fonctions.

<sup>1</sup> Voir aussi en dernière page, la lettre de M. Donzé.

## A nos lecteurs

**Le Parlement refuse d'accorder une aide urgente à la presse helvétique. Soit ! cette décision va dans le sens de la réflexion de DP en la matière. Mais vous, vous pouvez aider DP, et lui permettre de vivre et de se développer, sans publicité et sans subvention, en renouvelant votre ball avec l'équipe du journal (le plus tôt possible, merci pour l'administration !) pour 1974 et en offrant « Domaine Public » à la personne de votre choix. Notre formule d'abonnement-cadeau est encore valable: 53 francs pour régler votre dû et vous acquitter du deuxième abonnement (mention claire du nom et de l'adresse du destinataire au dos du bulletin de versement).**

**P.S. — DP No 255 paraîtra, pour respecter la pause de fin d'année (fermeture de l'imprimerie), le 10 janvier. Bonnes fêtes !**

## Hôpitaux genevois: M. Donzé rectifie

« Domaine Public » publiait dans son numéro 251 un article intitulé « Hôpitaux genevois: le prix d'un marchandage ». « Scandalisé » par le contenu de ce texte, « mais surtout par son titre et la manchette » (de DP qui l'accompagnait, *red.*), M. Willy Donzé, conseiller d'Etat genevois, nous écrit par l'entremise de son avocat. Nous lui donnons la parole, comme nous la donnons régulièrement à nos lecteurs dans ces colonnes, pour une remarque ou une rectification:

(...) « Dans (votre) précédent numéro sous le titre « Hôpitaux genevois, le prix d'un marchandage », (vous avez) indiqué qu'il semblait que les magistrats socialistes aient eu à donner des gages pour pouvoir conserver les départements qu'ils ont tou-

jours occupés, soit l'Instruction publique pour M. Chavanne et la Prévoyance sociale pour M. Donzé. Or il n'y a eu aucun marchandage et c'est sans discussion que le maintien à ces postes leur a été accordé. Ce qui a été déclaré en dehors du Conseil et dans les journaux est une autre affaire. Il est injurieux de laisser entendre le contraire. Il est injurieux de mettre aussi au compte de ce marchandage la manière avec laquelle M. Donzé cherche à résoudre le conflit qui a éclaté dans les hôpitaux » (...)

[Nous prenons acte de cette rectification de M. Donzé qui doit réduire à néant notre hypothèse (présentée comme telle dans le texte, mais devenue malheureusement affirmation dans le titre et la manchette) d'un « marchandage ». Réd.]

## La Grèce ensanglantée d'une dictature à l'autre

Pour les familiers du « Monde », du « Herald Tribune », voire de la « Neue Zürcher Zeitung », le voile se lève peu à peu sur la véritable nature du « nouveau » régime grec: une didacture a remplacé une autre didacture, le général Ghizikis a enfilé les souliers de Papadopoulos (avec l'appui du général Ioannidis, spécialisé dans la torture à Makronnisos, déjà).

Pour les lecteurs de journaux moins spécialisés dans la politique internationale, il reste le souvenir (déjà estompé ?) du soulèvement de la jeunesse grecque — étudiants et gars du bâtiment — en novembre dernier à Athènes; un soulèvement aux répercussions importantes dans la population, qui a été notamment marqué par l'intervention de l'armée avec ses chars Patton à travers la capitale et le massacre des étudiants de Polytechnique, dont certains ont été écrasés par le char blindé qui a défoncé les grilles de l'Ecole.

La presse tente donc de faire le point. Il reste que, sur les événements qui bouleversent ce pays si proche, les témoignages sont rares.

Par des canaux peu nombreux, l'information sur la situation actuelle en Grèce et les récents affrontements commence à circuler. Voici les notes que nous avons pu réunir:

— Les personnes qui ont été arrêtées pendant le putsch (évaluées entre 300 et 400), sont soumises à des tortures particulièrement ignobles. On sait que ce sont en grande majorité des jeunes gens et même des collégiens. Fait absolument nouveau dans les annales grecques: les tortionnaires sont masqués. Jusqu'alors ils opéraient ouvertement avec cynisme et arrogance. Se sentiraient-ils aujourd'hui moins sûrs de l'impunité ? (Lors de la récente amnistie décrétée par Papadopoulos, un décret spécial a également amnistié tous les tenants et aboutissants des « crimes commis par les agents de l'Etat en général »...)

— Athènes vit sous la terreur. Il est très difficile de connaître le nombre des blessés. Les gens sont paralysés par la peur. Il y aurait un grand

nombre de blessés — dont certains très gravement — cachés dans les familles et chez des particuliers. On ne les envoie pas à l'hôpital où ils seraient immédiatement arrêtés, comme cela s'est déjà produit.

— Et les morts, combien y en a-t-il ? Qu'en a-t-on fait ? Selon des rumeurs qui s'enflent, les cadavres ont été enterrés sans que la procédure légale ait été respectée. D'après des informations qui viennent des hôpitaux, l'armée et la police se sont introduites dans les salles, ont bousculé les médecins et les infirmières, et se sont emparés des morts. D'autres bruits circulent selon lesquels une fosse commune est ouverte au cimetière de Zo-graphos (faubourg d'Athènes).

L'opinion publique réclame l'intervention du CICR pour enquêter sur les blessés, les morts et la torture.

— Voici un extrait d'une bande magnétique d'un témoin londonien. Il était arrivé à Athènes pour se rendre à Rhodes en vacances et logeait dans un hôtel tout près de l'Ecole polytechnique. Du 4<sup>e</sup> étage, il a vu 15 à 20 cadavres à l'intérieur des barrières de Polytechnique après le passage du tank:

« Pendant trois jours, je me suis mêlé à la foule qui n'a jamais commis quelque violence que ce soit. Le premier jour, il y avait 5000 personnes; le second, environ 25 000; le troisième, 60 000. La foule était composée de personnes de tous les âges, souriantes, comme si elles célébraient la fin d'une guerre. Sur les photos, vous voyez que les rues sont ruisselantes. Il n'avait pas plu. Ce sont les arroseuses qui ont passé pour nettoyer les chaussées pleines de sang. J'ai vu moi-même quatre personnes traversant la rue, qui ont été tuées. J'étais alors sur un toit à côté du Ministère de la défense. La foule a enfoncé les portes de l'hôtel pour échapper aux gaz et pour protéger les blessés. Une jeune fille qui perdait son sang est morte dans le hall. Un médecin qui a dîné avec un de mes amis lui a dit que dans son hôpital, 25 jeunes gens étaient morts après avoir été criblés de balles. »